



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 5 DECEMBRE 2023

Le cinq décembre deux mil vingt-trois, à dix-huit heures, en la salle du Conseil, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal de l'Action Sociale, sous la présidence de Pascale ALBERT, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Date de la convocation du Conseil d'administration : 30 novembre 2023

**Etaient présents** : Pascale ALBERT, Catherine PREMEL-CABIC, Chantal VAUTRIN, Yveline TREBAOL, Jacques RIOU, Maurice LUCAS, Philippe ABALAIN.

**Etaient absent(s) excusé(s)** : Armel GOURVIL (absent), Geneviève LAURENT (excusée), Myriam BOUGARAN (absente).

**Assistait au Conseil d'administration du C.C.A.S** : Anne - Lise JACOLOT, responsable du C.C.A.S.

Le secrétariat a été assuré par Chantal VAUTRIN.

Début de séance : 17h30.

La Vice-Présidente du C.C.A.S soumet le Procès-Verbal du dix octobre deux mille vingt-trois à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'administration du 10 octobre deux mille vingt-trois.

### Délibération n°2023-10 relative à la régularisation du Voyage Séniors 2023

**Rapporteur** : Pascale ALBERT

Le Conseil d'administration du Centre Communal de l'Action Sociale

Vu la délibération 2023-05 relative à la convention A.N.C.V

Vu la délibération 2023-08 relative au remboursement des sommes perçues du Voyage Séniors 2023,

Pour des raisons personnelles, deux personnes se sont rétractées pour le Voyage Séniors. L'une des personnes bénéficiait de l'aide A.N.C.V.

Deux personnes les ont remplacées. Elles ne bénéficiaient pas de l'aide. La facture était de 15 002.60 €. Elle s'élève à 15 230.30 €.

Il revient de régulariser la somme de 227.70 € pour solder la facture du séjour à Carcans-Maubuisson à l'organisme Cévéo.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la régularisation de la somme de 227.70 € pour solder la facture du séjour de Carcans-Maubuisson à l'organisme Cévéo.

La Vice-Présidente informe, pour clôturer la séance, que la distribution des colis se réalisera dans le courant du mois de décembre. Le don du sang aura lieu le samedi 17 Février 2024 de 8h30 à 13h30 au Foyer Communal.

Fin de séance à 19h00

La secrétaire de séance  
Chantal VAUTRIN



La Vice-Présidente du C.C.A.S  
Pascale ALBERT

